

Mairie de Lafrançaise

(Tarn et Garonne)

Délibération n° 15*Objet : Subventions
associations**Date de convocation :*

26 novembre 2020

Date d'affichage :

26 novembre 2020

*Nombre de Conseillers
en exercice :*

23

Nombre de présents :
19*Nombre de votants :*
19

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LAFRANCAISE (TARN ET GARONNE)**

L'an deux mille vingt
Le 3 décembre à 19 heures

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry DELBREIL, Maire.

Etaient présents :

Messieurs et Mesdames : Thierry DELBREIL, Jean-Pierre ANGLAS, Anne ARRESTIER, Alain BELLICCHI, Anne BENAICHE, Joseph BOU-ZEID, Joël COMBALBERT, Brigitte DELCASSE, Alain MALMON, Sonia PARRIEL, Véronique PATERNE, Marie-Laurence PUJOL, Marie-Laurence PRAISSAC, Gérard ROCHE, Franck SEGONNE, Pauline SEILHAN, Pierrick THOMAS, Jean-Pierre VALETTE, Colette VERDOUX.

Pouvoir :

Absents : Mme Monique LASVENES, M. Patrick SOULHAC, M. Christophe VIALA
Excusée : Mme Flavie TAVERA

Secrétaire de Séance : Mme Pauline SEILHAN

Monsieur le Maire propose d'attribuer les subventions 2020 suivantes :

Sud Quercy Lafrançaise Omnisports	2 124.60 €
Sporting Club de Lafrançaise	6 140.31 €
Tennis club	817.15 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- APPROUVE les subventions ci-dessus d'un montant de 9 082.06 €,
- DIT que les crédits sont prévus au budget primitif au compte 6574,

- ADOPTÉE -



Le Maire,

Thierry DELBREIL